



La Vie etterbeek*ee*koise

www.etterbeek.be



GARDIENS DE LA PAIX : Un rôle CRUCIAL en TEMPS DE CRISE !

**La vie reprend
dans nos quartiers**

Etterbeek encourage
les « rues conviviales »

**Réouverture de la
piscine communale**

Nos maîtres-nageurs sont
prêts à vous accueillir

**Egalité
des genres**

Des plaques de rue pour
féminiser l'espace public

« Le moment est venu de se réapproprier l'espace public ! »

Afin de permettre aux Etterbeekoï·e·s qui ne partiront pas en vacances cet été de retrouver eux aussi une vie à peu près normale après la crise sanitaire, la commune a adopté un règlement visant à faciliter la mise en place de « rues conviviales » sur son territoire. On fait le point sur cette nouvelle mesure destinée à accompagner le déconfinement avec les trois échevins à l'origine de l'initiative : Patrick Lenaers (Animations et festivités), Frank Van Bockstal (Affaires néerlandophones) et Karim Sheikh Hassan (Espace public et Cohésion sociale).



Les échevins Patrick Lenaers, Franck Van Bockstal et Karim Sheikh Hassan.

Comment ce nouveau règlement relatif à l'instauration de « rues conviviales » a-t-il vu le jour ?

K. S. H. : « Le Code de la route prévoyait déjà certaines dispositions légales permettant de faire fermer temporairement une (portion de) voirie pour la transformer en « rue réservée au jeu », principalement à destination des enfants. Dans le cadre du déconfinement, nous avons souhaité élargir cette mesure afin de la rendre aisément accessible à l'ensemble de la population. Chaque Etterbeekoï·e peut désormais se saisir de cette opportunité pour organiser près de chez lui ou de chez elle des activités favorisant la rencontre et la cohésion sociale, dans le respect bien évidemment des principes sanitaires édictés par le Conseil national de sécurité. »

Une façon d'inciter les gens à sortir la tête de l'eau pour reprendre peu à peu une vie normale ?

P. L. : « Pour la plupart d'entre nous, la période que nous venons de traverser a été particulièrement difficile à vivre et angoissante. Il nous paraissait donc essentiel d'accompagner cette sortie de crise en proposant des solutions permettant aux habitant·e·s de retrouver le sourire, de renouer des contacts humains mais aussi de réinstaurer le climat de confiance et de convivialité qui a toujours caractérisé nos quartiers. Le moment est selon nous venu pour les citoyens de se réapproprier l'espace public, par exemple en y organisant des petites animations, des repas entre voisins, etc. »

Concrètement, comment cela fonctionne ?

F. V. B. : « Ce nouveau règlement permet dorénavant aux Etterbeekoï·e·s qui le souhaitent de faire facilement fermer leur rue à la circulation, jusqu'à cinq jours d'affilée, de 10h à 20h maximum. Pour introduire une demande, il suffit de télécharger le formulaire disponible sur le site www.etterbeek.be et de le renvoyer, minimum 15 jours avant la date de fermeture souhaitée, par email à l'adresse ruesconviviales@etterbeek.be. Chaque demande doit être introduite par trois riverains

« parrains ou marraines » de l'événement, eux-mêmes soutenus par au moins dix autres habitants également domiciliés dans le tronçon de voirie concerné. »

Cette mesure est-elle limitée dans le temps ? Toutes les voiries communales sont-elles concernées ?

P. L. : « Comme l'a très justement rappelé Karim à l'instant, ce projet a initialement vu le jour dans le cadre du déconfinement. Cela ne veut toutefois pas dire qu'il s'arrêtera à la fin de l'été pour autant : celui-ci se poursuivra en effet sur le long terme, notamment durant les périodes de congés scolaires ainsi que lors des jours fériés. Bien évidemment, il ne sera pas possible de répondre de manière positive à chaque demande que nous recevrons : l'axe concerné doit par exemple être limité à 30 km/h en temps normal, il ne doit pas non plus être traversé par une ligne de transport en commun... Mais la plupart des rues d'Etterbeek correspondent à ces critères et sont donc éligibles dans le cadre de ce projet ! »

Un mot enfin sur les règles de sécurité devant être appliquées au sein d'une « rue conviviale » ?

K. S. H. : « Une « rue conviviale » est par définition un axe temporairement interdit à toute circulation motorisée. Les enfants comme les adultes peuvent donc y évoluer en toute liberté. Seuls les conducteurs domiciliés dans la rue ou dont le garage s'y trouve, sont autorisés à y accéder, mais à l'allure du pas uniquement et en prenant bien soin de céder le passage aux piétons, voie de s'arrêter si nécessaire. Une exception – conditionnée au respect des mêmes règles de sécurité – est toutefois prévue pour les véhicules prioritaires, si leur mission le justifie, ainsi que pour certains conducteurs disposant d'une autorisation délivrée par la commune. »

F. V. B. : « C'est exactement ça ! J'ajouterais juste encore que les cyclistes souhaitant traverser le périmètre délimité par une « rue conviviale » devront eux aussi faire preuve de prudence et descendre de leur vélo pour continuer à pied. Mais que les usagers de la route se rassurent : ils ne se retrouveront pas tout d'un coup nez-à-nez avec des habitant·e·s installé·e·s dans un transat au beau milieu de la route ! Un dispositif de sécurité spécifique, avec des barrières de protection et une signalisation adaptée, sera chaque fois installé sur place pour les prévenir à temps et permettre aux activités de se dérouler dans les meilleures conditions !

Administration communale d'Etterbeek
Av. d'Auderghem 113
1040 Etterbeek
02 627 21 11
info@etterbeek.be
www.etterbeek.be

Affaires européennes - 02 627 27 39
affaires europeennes@etterbeek.be

Aménagement du territoire - 02 627 27 58
urbanisme@etterbeek.be

Animation - 02 627 23 34
animation@etterbeek.be

Bien-être animal - 02 627 24 41
beanimal@etterbeek.be

Cabinet du bourgmestre - 02 627 23 51
bourgmestre.dewolf@etterbeek.be

Classes moyennes - 02 627 23 24
classesmoyennes@etterbeek.be

CPAS - 02 627 22 57
info@cpas-etterbeek.irisnet.be

Culture Fr - 02 627 25 06
culturefrancophone@etterbeek.be

Culture NI - 02 627 23 05
affairesneerlandophones@etterbeek.be

Développement durable
02 627 27 85
etterbeek.durable@etterbeek.be

Egalité des genres et diversité
02 627 27 54
egalite@etterbeek.be

Etat civil - 02 627 24 62
etatcivil@etterbeek.be

Etrangers - 02 627 25 02
etrangers@etterbeek.be

Foires - Marchés - Brocantes
02 627 27 92
marches@etterbeek.be

Jeunesse - 02 627 25 18
jeunesse@etterbeek.be

Mobilité - 02 627 27 18
mobilite@etterbeek.be

Population - 02 627 26 02
population@etterbeek.be

Programme de Cohésion Sociale
02 609 16 71
picetterbeek@mlett.irisnet.be

Propreté publique - 0800 25 755
proprete@etterbeek.be

Sports - 02 627 25 71
sports@etterbeek.be

Stationnement - 02 627 25 23
stationnement@etterbeek.be

Travaux publics - 02 627 27 13
travauxpublics@etterbeek.be

La Vie etterbeekoïse

Avenue d'Auderghem 113
1040 Etterbeek
02 627 23 29

communication@etterbeek.be

Rédaction : Clyve Bosteels • Sabrina Carels • Sébastien Debecker • Philippe Verheyen • Nathalie Vincent

Impression : Van Ruys Printing
Rue de l'Orient 50-52 - 1040 Etterbeek
(imprimé sur papier recyclé)



www.etterbeek.be

Ensemble, décorons les fenêtres d'Etterbeek

La bibliothèque néerlandophone et le GC De Maalbeek vous proposent un projet artistique original



Le principe est simple et le résultat peut devenir épatant ! Empruntez gratuitement des marqueurs de couleur effaçables auprès du GC De Maalbeek ou de la bibliothèque néerlandophone (BIB). Trouvez une fenêtre accueillante et laissez courir votre imagination.

Vous êtes satisfait·e du résultat ? Prenez une photo de votre œuvre et partagez-la sur Instagram en mentionnant « #LOCKDRAWBXL » ou « #GCDEMAALBEEK ».

La page Instagram @lockdrawbxl réunit tous les dessins réalisés sur les fenêtres de Bruxelles. N'hésitez pas à y jeter un coup d'oeil pour vous inspirer. Une fois que votre œuvre est terminée, n'oubliez pas de rendre les marqueurs aux organisateurs afin que d'autres artistes puissent en profiter.



GC De Maalbeek (accessible du lundi au vendredi de 10h à 16h)

Rue du Cornet, 97 - 02 734 84 43
demaalbeek@vgc.be

Bib Etterbeek (accessible les lundis, mercredis et vendredis de 13h à 17h)

Avenue d'Auderghem, 191 - 02 648 01 76
info@bibliotheeketterbeek.be

Plus de femmes dans l'espace public

À Etterbeek, seules 2.5 % des rues portent des noms de femmes. La commune, à l'initiative de l'échevine de l'Égalité des genres et de la Diversité, Françoise de Halleux, a voulu inverser la tendance. Depuis le 15 juin, 11 rues ont ainsi reçu le nom d'une femme illustre. Vous reconnaîtrez ces plaques de rue temporaires à la mention « women's rights ». L'occasion aussi de mettre en lumière le passé colonial de la commune puisque les artères choisies portent souvent le patronyme d'acteurs de la colonisation.



Vous les avez peut-être déjà vues fleurir au coin de votre rue. Installées jusqu'au 31 mars 2021, des plaques de rue mettent en lumière des personnalités féminines qui, à travers leurs œuvres ou leur action, ont fait avancer la lutte en faveur des droits humains et de l'émancipation des femmes.

Grâce à cette initiative, l'échevine Françoise de Halleux et Karim Sheikh Hassan, échevin en charge de l'Espace public, souhaitent mettre en lumière le rôle des femmes dans l'Histoire et au sein de l'espace public. Les personnalités choisies illustrent la diversité des parcours et des origines qui font la richesse de la population bruxelloise.

Toutes ces rues formeront un parcours qui fera l'objet de visites à vocation pédagogique pour le grand public et les écoles. Ces balades débu-

teront au mois de septembre. En attendant, vous pouvez déjà découvrir l'histoire de ces femmes sur notre site internet (www.etterbeek.be).

Voici les rues qui ont temporairement reçu une seconde appellation :

Rue Général Tombeur	Rue Marie Nizet (femme de lettre, poétesse)
Rue Colonel Van Gele	Rue Marie Popelin (première femme docteur en droit)
Av. Commandant Ponthier	Rue Marthe Wery (artiste peintre)
Rue Baron Lambert	Rue Itô Noé (féministe, anarchiste japonaise)
Rue Baron Dhanis	Rue Kebedech Seyoum (cheffe de guerre éthiopienne)
Av. Le Marinel	Avenue Elise Soyer (féministe, journaliste)
Rue Général Fivé	Rue Rosa Parks (militante contre la ségrégation raciale aux Etats-unis)
Av. Commandant Lothaire	Avenue Berta Cacéres (écologiste)
Rue Général Henry	Rue Irena Sendlerowa (résistante polonaise)
Rue Général Wangermée	Rue Lalla Fatma N'Soumer (résistante kabyle)
Square de Léopoldville	Square Marie Muilu Kiawanga « Maman Marie » (résistante congolaise)

Des chèques « baby-sitting » pour les familles monoparentales

En 2010, la commune d'Etterbeek signait la « Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. » Dans cet esprit, elle vient de mettre en place une prime pour la garde d'enfants à destination des familles monoparentales. Celle-ci sera octroyée aux parents seuls domiciliés à Etterbeek dont les revenus ne dépassent pas 2.200 euros net/mois (augmentés de 70 euros/mois par enfant à charge ou de 140 euros/mois par enfant à charge porteur d'un handicap).

Cette prime se présentera sous la forme d'un chèque de 12 chèques d'une valeur de 7 euros (chaque chèque donne accès à 1 heure de baby-sitting) valables durant une période test de cinq mois (du 15 août au 15 décembre 2020). Les prestations de garde d'enfant seront assurées par des personnes formées par la Ligue des Familles et intégrant le réseau de baby-sitter·euse·s agréé·e·s. Grâce à un subside régional, la commune d'Etterbeek pourra déployer ce dispositif auprès de 100 familles monoparentales. Le traitement des demandes suivra l'ordre chronologique d'introduction de celles-ci, jusqu'à épuisement des fonds disponibles.

Comment obtenir vos chèques ?

Vous trouverez le formulaire de demande sur le site internet de la commune, sous l'onglet primes. Celui-ci devra être envoyé au service de Gestion des primes communales (primes-premies@etterbeek.be) accompagné :

- D'une copie de votre carte d'identité
- D'une copie de l'avertissement-extrait de rôle portant sur l'exercice d'imposition 2019
- D'une composition de ménage

 **Service Égalité des genres et Diversité**
02 627 27 54 - egalite@etterbeek.be

Brisons les tabous. Changeons les règles !

Il y a quatre ans, deux bruxelloises fondaient « BruZelle », une association venant en aide aux femmes précarisées en collectant des serviettes hygiéniques et en les redistribuant gratuitement dans de jolies trousse. Aujourd'hui, l'initiative a pris de l'ampleur grâce à ses bénévoles et de nombreux points de collecte ont fleuri aux quatre coins de la capitale.

« Brisons les tabous. Changeons les règles ! » Ce slogan choc, les fondatrices de BruZelle ne l'ont pas choisi par hasard. À travers leur action, elles luttent, à leur manière, contre la précarité en mettant l'hygiène et donc l'estime de soi au cœur de leur démarche. En collectant des serviettes hygiéniques et en les redistribuant gratuitement et dans la dignité aux femmes en situation de précarité, elles réalisent un travail de fond remarquable toute l'année.

La commune d'Etterbeek s'est associée à BruZelle en plaçant notamment des points de collecte à l'entrée de la maison

communale (113, avenue d'Auderghem). Vous pouvez en retrouver à d'autres endroits comme à la maison des jeunes La Clef (avenue d'Auderghem 189), à la bibliothèque Hergé (avenue de la Chasse 211) ou encore au Point Propreté (rue Gray 7). Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'association.

 **ASBL BruZelle**
Rue Locquenghien, 19
1000 Bruxelles
0478 81 54 24
info@bruzelle.be
www.bruzelle.be

« Elles sans frontières » soutient les femmes polonaises victimes de violences domestiques

L'association « Elles sans frontières » vient de lancer un nouveau projet : « Elles pour Elles - Kobiety dla kobiet. Przełam ciszę » (Elles pour elles - Les femmes pour les femmes. Brise le silence) dont le but est d'aider toutes les femmes polonaises qui vivent en Belgique et veulent se libérer de la violence domestique. L'objectif est de mener, en collaboration avec des associations de terrain, des cercles de femmes ouverts et fermés afin que celles-ci puissent témoigner librement des violences subies. Par ailleurs, des consultations psychologiques individuelles, menées par des

spécialistes sont aussi prévues. Une assistance juridique individuelle, offerte par des avocates expérimentées, les aidera à traiter toutes les formalités juridiques. Les volontaires fourniront également une assistance linguistique dans les bureaux, les hôpitaux, etc. Tout cela en polonais et gratuitement. L'initiative commence dès à présent, avec une assistance par e-mail (epe.bruksela@gmail.com) et par téléphone au 0466 90 17 02.

Branle-bas de combat à l'Espadon avant la réouverture

Avec le retour des fortes chaleurs et après avoir passé de nombreuses semaines confinés chez eux, les citoyens attendaient avec impatience la réouverture des piscines qui a eu lieu le 1^{er} juillet. Nous avons voulu savoir comment cet événement s'était préparé en coulisse. Immersion dans les eaux limpides de l'Espadon où tout a été prévu pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions.



Lors de notre passage sur place, fin juin, aucune date officielle de réouverture des piscines n'avait encore été confirmée par le Conseil national de sécurité, même si celle du 1^{er} juillet circulait déjà depuis un certain temps. En bordure de bassin, c'est pourtant l'effervescence qui règne : « L'équipe des maîtres-nageurs participe à un recyclage », explique Stéphane Paulissen, directeur du centre sportif et de la piscine d'Etterbeek. « Il s'agit d'une remise à niveau qui doit légalement avoir lieu chaque année mais que nous organisons chez nous tous les 6 mois à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, afin de permettre à notre staff de rester performant et garantir une sécurité maximale à nos usagers. Après une période d'inactivité due au confinement et en prévision d'une réouverture imminente, il était urgent de nous réunir afin de réviser nos procédures et assimiler les nouvelles règles adoptées suite à la pandémie. »

Les mesures de sécurité ont en effet été renforcées en raison du contexte sanitaire, avec notamment un nouveau protocole de sauvetage à mettre en œuvre. « La protection de nos agents a été renforcée : ils doivent désormais porter des gants, une visière et un masque FFP2. Certaines procédures comme la réanimation ont aussi été étoffées, ce qui exige une présence plus importante des maîtres-nageurs, même en dehors des

interventions », précise encore le directeur de l'établissement. « Nous devons donc nous réorganiser, adapter nos horaires ainsi que notre façon de travailler. Mais tout le monde s'est jusqu'ici montré solidaire et motivé afin que tout soit prêt pour la réouverture. »

Depuis notre visite, les directives fixant les mesures spécifiques à mettre en œuvre pour rouvrir les piscines ont été communiquées et appliquées. « Nous avons évidemment dû prendre en compte les restrictions qui nous sont imposées », conclut Stéphane Paulissen. « Par contre, sous l'impulsion du bourgmestre Vincent De Wolf, nous avons pris les devants en ce qui concerne le respect des distances physiques : les accès et la circulation dans le bâtiment ont ainsi été adaptés afin de bien séparer les entrées des sorties et permettre aux personnes de se croiser sans risque. Cela s'applique d'ailleurs aussi dans l'eau, où l'on travaille sur 3 double-couloirs au lieu de 6 en temps normal, en vue de garantir un espace minimal d'1m50 entre les nageurs. »



Piscine communale L'Espadon

Rue des Champs 69

02 640 38 38

info@etterbeeksport.be

www.etterbeeksport.be

Des installations au top et une eau de grande qualité !

Pendant toute la durée du confinement, les infrastructures sportives du pays sont restées porte close afin de lutter contre la propagation du virus. Une situation qui n'a toutefois pas empêché l'Espadon de prendre ses dispositions afin d'anticiper au mieux le retour des nageurs...

Ses équipes techniques ont ainsi profité de cette période pour se consacrer à l'entretien général des installations – des travaux habituellement réalisés en septembre et qui entraînaient la fermeture de la piscine durant une quinzaine de jours. Parmi les opérations effectuées lors de ce chantier, citons notamment le vidage des cuves et la réfection des bassins (inspection, nettoyage, remplacement de carrelages et de joints, etc.), l'entretien des installations techniques telles que pompes et filtres, la réparation de petites infiltrations au niveau du toit, la révision du système de filtration de l'air ou encore le rafraîchissement de certaines peintures.

Rappelons également que l'Espadon se hisse fréquemment sur le podium des piscines bruxelloises les plus propres – un classement effectué chaque année par l'organisme Brulabo, qui y contrôle la qualité de l'eau et de l'air – et que le public apprécie aussi le lieu pour son accueil et sa convivialité.

Bref, c'est donc une piscine qui a tout pour plaire qui vous attend cet été à la rue des Champs !

Les policiers de la zone Montgomery face à de nouveaux défis

L'ensemble du management de la zone de police Montgomery tient à remercier les membres du personnel, tant policiers que civils, pour leur engagement sans faille durant la récente crise sanitaire. Des mesures exceptionnelles ont en effet vu le jour et l'ensemble du personnel a fait preuve d'une remarquable adaptation.



les quartiers commerçants, nos policiers devaient contrôler les mesures édictées par les niveaux fédéral, régional et communal, et notamment la limitation des déplacements, l'interdiction des rassemblements, l'obligation du port du masque dans certains secteurs ou le respect de la distanciation sociale.

Le département des Ressources matérielles de notre zone de police a également pris les mesures requises pour assurer la sécurité du personnel et des citoyens.

Chaque agent a reçu des masques buccaux, des gants et du gel hydro-alcoolique, plusieurs postes de travail ont été adaptés pour assurer la distanciation sociale nécessaire et une procédure spéciale de décontamination a été mise en place.

Réorganisation de l'accueil dans les maisons de police

Des mesures particulières ont également été décidées pour les accueils de nos trois maisons de police telles que la limitation du nombre de visiteurs admis dans nos locaux. Les locaux d'audition et les bureaux où le personnel s'entretient avec un citoyen sont désormais équipés de cloisons en plexiglas transparentes.

Par le biais de notre site Internet et de notre page Facebook, les déclarations en ligne sur www.Police-On-Web.be ont été fortement encouragées. Cette application a temporairement élargi l'éventail des faits pour lesquels une plainte en ligne est possible.

Une cellule covid composée de trois psychologues et de notre conseiller en prévention a vu le jour. À disposition de nos 570 membres du personnel, celle-ci a veillé, de jour comme de nuit, à ce que nos collaborateurs puissent travailler dans des conditions optimales de sécurité.

Comme vous le voyez, la zone de police Montgomery met tout en œuvre pour assurer la sécurité des citoyens des trois communes (Woluwe Saint-Lambert, Woluwe Saint-Pierre et Etterbeek). Et si elle a pu le faire, c'est grâce à l'engagement et à la grande disponibilité des membres du personnel.



Zone de police Montgomery
www.police.be/5343

[Facebook.com/ZPZMontgomery](https://www.facebook.com/ZPZMontgomery)

Durant plusieurs semaines, la pandémie a modifié nos habitudes personnelles et professionnelles et nos policiers n'ont pas échappé à la règle.

Présents dans les parcs et les espaces publics, dans et aux abords des transports en commun et ensuite dans

Nos gardiens de la paix omniprésents pendant la crise

En tant qu'agents de première ligne, nos 42 gardiens de la paix ont joué un rôle crucial de prévention et d'information durant cette crise sanitaire. Aujourd'hui, Sandra, Mohamed et Jacky reviennent sur une période éprouvante.



Jacky, Mohamed et Sandra ont assuré au mieux leurs nombreuses missions.



Un travail de sensibilisation à l'entrée des zones commerçantes.



La situation d'urgence que nous venons de vivre aura démontré l'importance des agents à la veste mauve, sur le terrain. Qu'ils soient agents de jour, de nuit ou gardiens de parc, ils ont tous montré un dévouement sans faille et une solide capacité d'adaptation face aux nombreuses missions qui leurs ont été confiées, parfois dans l'urgence.

Fin mars, ce sont eux qui ont été chargés de la surveillance de l'hôtel Derby alors réquisitionné

pour permettre le confinement de personnes sans-abris. « Nous connaissons la plupart des occupants car ils fréquentaient déjà le chauf-foir communal », explique Jacky, « mais des personnes extérieures, parfois agressives, ont essayé de s'introduire dans l'établissement en espérant une chambre. C'est un public qui n'est pas toujours facile à gérer. Heureusement nous avons bénéficié de la collaboration totale du personnel de l'hôtel et de son gérant ».

L'agressivité de la population, ces agents la vivent quotidiennement, notamment dans les zones commerçantes quand ils rappellent l'obligation du port du masque ou le respect du sens de circulation. « On doit parfois justifier les mesures prises pour la sécurité de la population. Mais comme elles diffèrent d'une commune à l'autre, ce n'est vraiment pas facile », explique Mohamed. « J'ai même un jour reçu des coups de canne d'un vieux monsieur à qui je signalais qu'il traversait dangereusement », confie Sandra.

Ce sont encore les gardiens de la paix que l'on retrouve à l'entrée des homes lorsqu'il faut expliquer aux familles que les visites sont temporairement interdites ou dans la gestion des

files d'attente du CPAS. « Nous devons jouer les intermédiaires entre les agents et le public qui ne pouvait plus monter aux étages », explique Sandra. « Nous étions parfois confrontés à des personnes qui ne portaient pas de masque et ne respectaient pas les distances physiques. C'était peu rassurant pour nous et nos familles ».

Une réunion cruciale

Ces difficultés, les gardiens de la paix ont eu l'occasion de les exprimer ouvertement lors d'une réunion de crise organisée en juin par le bourgmestre Vincent De Wolf, notamment en charge de la Prévention. Une réunion constructive qui a rassuré de nombreux agents. « Je suis conscient et reconnaissant du travail qu'ils ont accompli dans des conditions parfois pénibles. Nous avons d'ailleurs décidé de leur accorder une prime ainsi que trois jours de congé supplémentaires afin de les remercier. » Aujourd'hui, les gardiens de la paix aspirent à retrouver des conditions de travail plus ordinaires et, avec elles, le retour d'une certaine convivialité.

Votre nouvel hôtel communal ouvrira en 2021



La progression du chantier de construction du nouveau centre administratif des Jardins de la Chasse a considérablement été perturbée ces derniers mois en raison de la crise sanitaire. Ce n'est évidemment pas une surprise, même si, vu de l'extérieur, le bâtiment adopte déjà sa stature définitive, alors que son aménagement intérieur est en voie d'achèvement.

En vérité, les mesures de confinement qui nous ont été imposées ont entraîné

l'arrêt du chantier entre le 18 mars et le 27 avril. Une longue période d'inactivité qui, forcément, retardera de quelques semaines la fin officielle des travaux, actuellement prévue pour la fin du mois d'août.

Dans l'intervalle, les ouvriers s'activent plus que jamais à tous les étages de la future maison communale. On met la dernière main au placement du mobilier fixe (notamment les guichets auxquels les citoyens seront reçus), l'aména-

gement des salles principales ainsi que les travaux de peinture sont en cours, on procède aux vérifications des techniques spéciales et quelques interventions sont encore prévues sur la façade et dans les parkings.

Mobilier, PC et signalétique

Bref, pour ce qui est du bâtiment, on en est au stade des finitions mais ce n'est évidemment pas parce que le chantier se termine que l'administration communale, le CPAS, la Mission locale pour l'emploi et la police investiront immédiatement les lieux.

D'autres étapes doivent en effet encore être franchies : tout le mobilier de bureau vient d'être commandé. Il sera livré après les vacances. Il faudra ensuite aligner une dizaine de semaines pour monter la totalité des meubles à installer à chaque étage.

Dans l'intervalle, le matériel informatique nécessaire au bon fonctionnement des services sera lui aussi déployé, configuré. Une signalétique devra également être mise en place dans tout le bâtiment.

Sur base de ce programme qui nous sépare encore de l'ouverture du centre administratif au public, un nouveau calendrier a été établi. Si aucun imprévu ne vient perturber les prévisions, le déménagement de l'ensemble des services concernés vers le nouveau bâtiment devrait s'effectuer au mois de mars 2021. Une échéance attendue avec ferveur par tous les services impliqués dans cet ambitieux projet et, certainement aussi, par de nombreux habitants, impatients de découvrir le résultat.

Une commission mixte pour débattre des signes coloniaux dans l'espace public



Le tireur à l'arc d'Arthur Dupagne

Que faire des signes rappelant explicitement le passé colonial de la Belgique dans l'espace public ? Cette question est sous les feux de l'actualité depuis plusieurs semaines.

Pour y répondre, le conseil communal a adopté, à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf et à l'unanimité, une motion relative aux conséquences de la colonisation, à sa recontextualisation, aux mesures à prendre et à la mise en place d'une commission participative mixte.

Etterbeek, historiquement ville de casernes militaires, est en effet la commune de Belgique qui comprend la plus grande densité d'éléments patrimoniaux rappelant la colonisation (noms de rues, monuments, plaques commémoratives).

Cette commission aura donc pour mission de permettre à la population de remettre des avis sur le maintien des témoignages de l'histoire coloniale, leur contextualisation ou leur modification.

Une commission participative

Elle sera composée de dix élus représentant les différents groupes politiques du conseil communal, de 20 habitants de plus de 16 ans tirés au sort, ainsi que de personnes ressources

issues du milieu académique, culturel ou de la fonction publique qui veilleront à assurer le caractère scientifique des travaux. Elle pourra aussi recueillir les avis des associations et des personnalités reconnues pour leur connaissance de l'histoire coloniale.

Au terme de sa mission qui durera 1 an à compter du jour de son installation, cette commission remettra un rapport contenant l'ensemble de ses propositions au collège et au conseil communal, qui se chargeront de les approuver et d'en assurer la mise en œuvre effective.

Ce processus participatif s'inscrit dans les engagements pris par les autorités locales afin d'œuvrer pour une commune plus inclusive et ouverte sur le monde. Les plaques de rue au nom de femmes illustres (voir article à ce sujet à la page 3), tout comme les futures « balades décoloniales » témoignent également de cet engagement.



Service participation

02 267 23 30

participation@etterbeek.be

Frais scolaires, stages et activités de loisirs : le CPAS vous aide !



De nombreuses aides concrètes proposées par le CPAS d'Etterbeek sont hélas méconnues du public.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, par exemple, un subside « petite enfance » permet aux assistant·e·s sociaux·ales de la cellule Secours de proposer aux parents qui perçoivent le revenu d'intégration sociale (RIS) ou un revenu équivalent (ERIS) une aide destinée à limiter leurs dépenses en frais scolaires obligatoires. Peuvent en

bénéficier les parents d'enfants âgés entre 2,5 et 17 ans accomplis. La somme à laquelle ils ont droit est fixée à concurrence de 50 % du montant total des frais, plafonné à maximum 100 € par enfant et par an.

Ce soutien financier peut être bien utile pour faire face aux dépenses auxquelles s'exposent les parents durant la scolarité de leurs enfants. « Par exemple, l'achat d'un cartable, d'un plumier, de livres, d'une tenue

de gymnastique ou de tout autre type de matériel scolaire », précise Arnaud Van Praet, président du CPAS. « Nous n'intervenons pas, par contre, pour payer les repas du midi ou les activités extrascolaires ».

Concrètement, depuis que cette forme d'aide a été mise en place au CPAS, les assistant·e·s sociaux·ales la proposent systématiquement à tous les parents qui y ont accès. Pour les restes, la procédure est très simple : il suffit de présenter le ticket de caisse au service administratif du CPAS et la somme est remboursée. Cette démarche, précisons-le, est légèrement différente pour les personnes suivies en médiation de dettes. Dans ce cas-ci, la demande de remboursement doit être introduite auprès du médiateur qui se charge ensuite du suivi.

On l'a dit, les activités extrascolaires ne sont pas prises en compte dans le cadre de ce subside « petite enfance ». Mais cela ne veut pas dire que rien n'est prévu à cet effet. Rappelons d'abord que tout bénéficiaire de l'aide du CPAS ne paie que 5 € par semaine lorsqu'il inscrit son enfant à un stage de vacances organisé par la commune. Le solde (45 €) est pris en charge par le CPAS et cette réduction peut être sollicitée pour quatre semaines de stages par an (deux semaines maximum pendant les grandes vacances).

Et puis n'oublions pas le lancement tout récent du « chèque émancipation » octroyé sur demande aux ménages etterbeekois bénéficiaires du RIS ou équivalent. Une aide financière supplémentaire qui, dans ce cas-ci, s'élève à 50 € maximum par an et par enfant pour toute inscription à une activité parascolaire, sportive, culturelle ou d'éveil. Ceci concerne aussi bien la participation à un mouvement de jeunesse que la pratique de la natation, par exemple, ou l'inscription à un cours de danse, de musique ou de dessin.

Bref, le CPAS ne manque pas d'atouts pour donner un coup de pouce aux parents. Autant le savoir, à quelques semaines à peine de la prochaine rentrée scolaire !



CPAS d'Etterbeek

02 627 22 57

info@cpas-etterbeek.irisnet.be

Les habitants vont pouvoir cultiver leur potager au Jardin Jean-Félix Hap



ture pour pouvoir exploiter gracieusement ces parcelles durant deux ans (cette période peut être prolongée une fois). Les heureux élus ont été invités le 1^{er} juillet à découvrir leur parcelle au cours d'une réunion d'information. Une inauguration officielle des lieux a eu lieu le 9 juillet. Dès le lendemain, ils ont enfin pu commencer leur culture maraîchère.

Une cabane ainsi que des outils de base sont mis à la disposition des utilisateurs par la commune. Au vu de la saison déjà bien avancée, celle-ci a également veillé à offrir à chaque occupant trois plants de légumes de leur choix (choux, carottes, etc.) afin qu'ils puissent rapidement voir le fruit de leur travail.

 potagerhap@etterbeek.be

En 2019, une grande partie du Jardin Jean-Félix Hap (situé 510 chaussée de Wavre) a été réaménagé dans le cadre du contrat de Quartier Durable Chasse-Gray*. Le projet des parcelles potagères destinées aux Etterbeekois.e.s et situées dans la zone du Lorfor a malheureusement pris quelques mois de retard à cause de la crise sanitaire.

Pour rappel, il s'agit d'un projet participatif d'envergure puisqu'il concerne une surface de 419m² divisée en 30 parcelles de plus ou moins 11m². Certaines parcelles un peu plus grandes sont destinées aux collectifs d'habitants.

En tout, 24 ménages et 8 collectifs ont été sélectionnés sur base d'un dossier de candida-

* La fin des travaux est prévue en 2021 avec la rénovation de l'Orangerie et de la Maison Hap.

Deux plaines de jeux réaménagées pour l'été



Avec la crise sanitaire, beaucoup de familles feront le choix de ne pas partir à l'étranger. Parents et enfants seront donc particulièrement heureux d'apprendre la réouverture de deux magnifiques plaines de jeux à Etterbeek.

La première, située rue Père de Deken, avait dû fermer ses grilles au mois de février. Certains modules devenus trop vieux n'étaient plus conformes à la législation en vigueur. D'autres avaient besoin d'être restaurés. C'est désormais chose faite. Les enfants de 4 à 12 ans peuvent la fréquenter en toute sécurité cet été. Un nouveau sol amortissant en écorces de pin des Landes a même été installé pour éviter les chocs trop violents aux jeunes casse-cous. Budget total des travaux : 12.500 euros.

Un nouveau visage pour la plaine du Ranch

La plaine de jeux du Ranch n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était autrefois. Complètement repensée par un bureau d'étude dans le cadre du contrat de Quartier Durable Chasse-Gray, le site propose aujourd'hui aux enfants de 4 à 12 ans une aire de jeux complète comprenant des modules multi-jeux, des balançoires, des balancelles, un muret d'escalade, un toboggan, etc... Grâce à un réaménagement global, c'est tout le square situé au croisement de la rue de l'Étang, la chaussée de Wavre et la rue Louis Hap qui offre aujourd'hui un nouveau visage nettement plus convivial pour toutes les générations. Le budget total s'élève ici à 100.000 euros.



Un nouveau journal pour les seniors d'Etterbeek



initiatives et services qui leurs sont destinés au sein de la commune. Il ne s'agit pas uniquement de service communaux puisque le projet SeniorSolidarite(it) est porté par Contact Plus, le CPAS d'Etterbeek, la maison de quartier Chambéry, la maison médicale du Maelbeek, Clinicare et le Kenniscentrum WWZ. Ce premier numéro sera d'ailleurs l'occasion de revenir sur les services rendus par ces différents partenaires lors de la crise du coronavirus.

Inscrivez-vous pour recevoir votre prochain numéro !

Si le premier numéro de « Senior GazETT » a été distribué de façon systématique aux Etterbeekoises de plus de 65 ans, le prochain numéro sera envoyé sur base d'une inscription. Pour le recevoir tous les trois mois dans votre boîte aux lettres, il vous suffit d'en faire la demande par mail ou par téléphone auprès du service Contact Plus. Celui-ci sera également ravi d'avoir vos retours sur cette première édition.

Si vous avez plus de 65 ans, vous venez sans doute de recevoir dans votre boîte aux lettres le premier numéro de « Senior GazETT ». Ce journal destiné aux aînés a été imaginé dans le cadre du projet SeniorSolidarite(it). L'objectif est clair : informer les seniors de toutes les

i Service Contact Plus
219 avenue d'Auderghem
02 627 27 37
contact.plus@etterbeek.be

i Service Jeunesse
02 627 25 18
animation@etterbeek.be

Soyez courtois, ne prenez pas plus de deux sacs à la fois !



Quoi de plus désagréable que de trouver un distributeur de sacs vide lors de votre balade avec votre fidèle compagnon. Les 49 distributeurs communaux sont pourtant réapprovisionnés cinq jours sur sept. C'est amplement

suffisant pour un usage normal de ces équipements. Malheureusement, certaines personnes ont tendance à prendre de très grandes quantités de sacs sans se soucier des autres. Le service de la Propreté publique ayant enregistré de nombreuses



ont été ramassées à l'aide d'un sac, celui-ci doit être jeté dans une corbeille publique. En effet, trop de maîtres se débarrassent encore de leur sac dans le caniveau, ce qui obstrue les avaloirs.

*Pouvant aller jusqu'à 350 euros en cas de récidive.

Des canisites régulièrement nettoyés

Notre commune dispose également de 22 canisites et 4 zones de liberté pour nos compagnons à quatre pattes. Ces canisites sont nettoyés 5 jours par semaine et jusqu'à 6 jours par semaine en période de forte chaleur afin d'éviter les mauvaises odeurs. Tous les trois mois, ils bénéficient également d'un nettoyage en profondeur qui consiste à les désinfecter, à les désherber et à retourner le gravier (dolomie) du site. Si les chiens sont toujours les bienvenus dans notre commune, nous vous rappelons enfin qu'il est impératif de les tenir en laisse dans l'espace public et de ne pas les introduire dans les aires de jeux. Le respect de ces quelques règles participe sans nul doute aussi au bien-vivre-ensemble à Etterbeek.


La commune se dote d'une autolaveuse pour nettoyer ses places

D'ici peu, les habitants devraient faire la connaissance d'une machine révolutionnaire dans le nettoyage de l'espace public. L'autolaveuse nettoiera à l'eau les grandes surfaces telles que la place Jourdan, la place de Theux, la place

Saint-Antoine ou encore l'esplanade du futur hôtel communal. Elle est pourvue de balais et de serpillères, ce qui permet d'effacer les tâches persistantes sur ces surfaces de façon beaucoup plus efficace qu'une simple balayeuse.

Cet important investissement (138.000 euros) complètera le dispositif de nettoyage déjà présent dans la commune (balayage mécanique, balayeuse, hydrogommeuse pour les tags).

Comme c'est le cas chaque mois, la Vie etterbeekoise offre aux partis politiques représentés au conseil communal la possibilité de s'exprimer. Ils ont choisi eux-mêmes le thème de leur intervention parmi les différents sujets abordés dans ce numéro ou dans l'actualité.



Commission participative mixte


Etterbeek, ville de casernes. Etterbeek, commune marquée par son passé militaire. Des casernes Rolin, du Charroi au plaines des manœuvres, ces vestiges font désormais partie de notre mémoire collective. Ce n'est donc pas un hasard si Etterbeek est la commune du pays comprenant la plus grande densité d'éléments patrimoniaux rappelant la colonisation belge en Afrique.

Si ces références au fait colonial font partie intégrante du patrimoine culturel et historique de la commune, il n'en demeure pas moins que, dans le contexte social tendu actuel, ces éléments puissent heurter une partie de la population sans contextualisation.


C'est pourquoi, à l'initiative de la LB, le Conseil communal a adopté à l'unanimité la mise en place d'une commission participative mixte. Réunissant élus communaux, habitants et experts reconnus sur les questions coloniales, cette commission aura pour mission de permettre à la population, dans un cadre participatif et démocratique, de s'exprimer à propos des références coloniales de l'espace public communal. Il sera par exemple question du maintien des témoignages de l'histoire coloniale, de leur contextualisation ou de leur modification, tout en respectant l'histoire mais aussi les sensibilités et préoccupations actuelles.

Ce processus participatif inédit constitue un nouvel outil qui permettra de lutter efficacement contre toutes les formes de discrimination, de racisme ou encore de xénophobie, tant dans leurs expressions actuelles que leurs symboles passés.

Dans le sillon des engagements pris par la majorité dans la note d'orientation de politique générale, cette commission demeure une nouvelle étape vers une commune d'Etterbeek davantage ouverte sur le Monde.



Vincent De Wolf
Bourgmestre



Cultivons-nous

Et peu à peu, nous nous déconfinons.


Les magasins ont ré-ouvert. Salles de sport, restaurants, bars... nous accueillent à nouveau, dans un joyeux bal masqué. Peu à peu et trop doucement, nous pouvons prendre des bouffées de culture : les musées nous ouvrent leurs portes, pour peu qu'on y fasse attention et bientôt les cinémas... Pour l'art vraiment vivant, c'est encore une autre histoire.

Si certains ont redoublé de créativité pour se réinventer, le secteur culturel reste celui le plus touché par la crise; il aurait perdu 93% de ses recettes propres.


C'est inquiétant quand on réalise vraiment la manière dont il contribue à notre bien-être collectif et que l'on perçoit ses multiples richesses : émotionnelle et expérientielle bien sûr, mais aussi économique. Troisième secteur d'emploi, après la construction et l'agroalimentaire, c'est aussi un secteur très jeune, qui génère beaucoup d'activités économiques indirectes.

Quelle place voulons-nous lui donner demain ? Aux actions fédérales et régionales, il faudra ajouter des actions locales pour sauver le secteur d'abord et le ré-animer ensuite : financer de nouveaux projets, pour soutenir les artistes locaux et garantir une offre culturelle de qualité aux habitants ; relayer le travail de nos artistes et communiquer pour et avec eux ; faciliter le travail de création en mettant espaces et matériels à disposition, multiplier les lieux de représentation possibles, en « ouvrant » l'extérieur notamment ; renforcer les liens entre nos écoles et nos artistes. En bref, re-valoriser la créativité.

Plus que jamais, il faudra être créatif si nous voulons qu'ILS et ELLES continuent, pour nous, de créer.




Audrey Petit
Conseillère communale




La "reentrée" des élèves etterbeekoïses et du CPAS

En tant que membre du bureau permanent du CPAS, je suis très fière de la manière dont le personnel a géré l'impact de la Covid19. A côté du travail fantastique du personnel des maisons de repos, il faut souligner que les services essentiels du CPAS ont continué à fonctionner sans interruption. Bien que le virus soit toujours parmi nous, il est important que la vie reprenne rapidement son cours au CPAS. Nous craignons en effet que cette crise nous amène un nouveau public. Nous devons donc nous tenir prêts à prodiguer l'aide adéquate. Avant cette crise, nous avions déjà élaboré une stratégie afin de diminuer la pauvreté dans notre commune. L'accent a été mis sur les personnes qui ne réclament pas (encore) leurs droits sociaux et qui pourtant ont besoin d'un coup de pouce dans cette période difficile.

Dans mon travail au CPAS, je porte une attention particulière aux enfants plus vulnérables. La COVID a sans aucun doute eu un impact important sur eux. Beaucoup d'entre eux n'ont pas fréquenté l'école pendant six mois. J'ai eu des échos d'enseignants qui ont donné des cours en ligne et qui me confiaient que dans certaines classes seulement un tiers des élèves étaient présents pendant les leçons virtuelles. Depuis la crise, nous avons donc prévu au sein du CPAS une aide financière (extraordinaire) pour l'achat de matériel informatique pour les familles en difficulté. Le CPAS offre d'autres formes d'aide aux enfants comme par exemple l'achat de matériel scolaire. Il est important que les familles puissent bénéficier de ces aides sans être stigmatisées. Mais avant que les enfants ne retournent à l'école, j'espère surtout qu'ils pourront recharger leurs batteries durant les vacances d'été ou en « staycation » à Etterbeek. Au nom du PS-SPA, je leur souhaite de très belles vacances. Et avec un peu de chance, nous reprendrons nos activités en septembre après cette période difficile.



Myriam Martins Gistelincx
Conseillère CPAS




Des espaces délaissés

En décembre dernier, la commune décidait la fermeture de la plaine de jeux rue Père de Deken pour motif d'insécurité. Six mois se sont passés et, au 21 juin, la plaine de jeux est toujours fermée, privant les enfants du quartier d'un espace de détente bien nécessaire. Les engins ont été réhabilités, mais on n'a pu rouvrir car il manquait des copeaux de bois... Alors que la nécessité est connue depuis six mois (bien avant le Covid), n'y a-t-il pas là un manque d'anticipation ?


Hélas, le suivi n'est pas meilleur au niveau de l'espace sports sur la dalle de béton derrière la plaine de jeux. Cet espace fait l'objet d'une convention d'occupation gratuite par la commune pour y réaliser des petites infrastructures sportives de quartier. Il y a une piste de skateboard, aujourd'hui disloquée... Quelques agrès de sports seraient les bienvenus.

En contre-bas, il y a un terrain de basket, mais il n'a pas été entretenu et la commune l'a fermé.

Les Etterbeekoïses ont l'impression que, lorsqu'une rénovation importante est à l'horizon, l'entretien laisse à désirer, alors que parfois, plusieurs années s'écouleront encore avant l'évolution du site. Ainsi, ING est là jusqu'en 2023 et le chantier de réaménagement durera plusieurs années.



Louise-Marie Bataille
Conseillère communale



Covid-19 : une première leçon à tirer

Dès l'entame de la crise, chaque autorité a pris de multiples décisions pour soutenir citoyens, établissements de soins, secteurs économique et culturel, etc.

La ruche de chaque autorité a beaucoup bourdonné et bourdonne encore. Chacune a tenté de répondre à maintes questions et résoudre maintes difficultés. Certes, tout n'a pas été parfait. Mais une seule catégorie de personnes ne se trompe jamais : ceux qui ne font rien.

Il sera nécessaire d'établir le bilan de la pandémie, faire la synthèse des bonnes et mauvaises décisions mais aussi évaluer l'articulation entre toutes les autorités. C'est de ce bilan qu'on tirera les leçons pour la gestion d'une autre crise que personne ne souhaite.

Il est cependant un secteur où la complexité de nos institutions a été un frein à la prise des décisions, a engendré hésitations, doublons d'actions ou pire, incohérences : la santé publique. Alors que tous portaient le regard vers le Fédéral pour gérer la crise, celui-ci a dû composer avec les régions et les communautés pour négocier, concerter, concilier les actions pourtant toutes urgentes. Le morcellement de la santé publique est surréaliste. Le bon sens exige que, vite, de 9 ministres de la santé dans notre petite Belgique, on en revienne à 1 unique ministre en refédéralisant toute la matière. Au bénéfice de chacun(e) !



Thierry Mommer
Conseiller communal

Etterbeek a activé son Plan canicule !



Lorsque les températures dépassent un certain niveau, l'administration communale met en place une série de mesures destinées à répondre de manière efficace aux fortes chaleurs.

Une ligne téléphonique spécifique (02 627 27 37) a ainsi été ouverte pour permettre aux habitants de signaler toute personne isolée et/ou susceptible d'avoir besoin d'aide en cas de canicule (personne âgée, personne à mobilité réduite, etc.). Installé dans les locaux du point Contact Plus (219, avenue d'Auderghem), ce call center est accessible tous les jours de la semaine, de 8h30 à 12h, et peut bien sûr aussi être contacté pour

obtenir toute information et/ou conseil en lien avec l'apparition de fortes chaleurs.

À titre informatif, voici d'ailleurs quelques recommandations qui vous permettront d'ores et déjà d'éviter de vous faire surprendre par le soleil :

- Evitez les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes ;
- Restez autant que possible à l'ombre ;
- Buvez de l'eau et mangez comme d'habitude, mais en fractionnant les repas ;
- Informez-vous également de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes vivant dans votre entourage et aidez-les à manger et, surtout, à boire suffisamment.

Pour des informations complémentaires sur les risques encourus en cas de forte chaleur et des conseils avisés permettant d'apprendre comment bien se protéger, n'hésitez pas à consulter notre brochure intitulée « Comment se protéger contre la canicule » disponible à l'accueil de l'hôtel communal, sur le site www.etterbeek.be ou sur simple demande après du service Contact Plus.

Le parc du Cinquantenaire bichonné



Après avoir restauré le petit patrimoine du parc du Cinquantenaire, Beliris s'attaque au renouvellement de l'éclairage sur et autour des musées et des Arcades.

Grilles d'enceinte, statues, ouvrages en pierre et pavillon ont retrouvé une nouvelle jeunesse grâce aux travail minutieux des restaurateurs. Les belles statues d'artistes dont celles de Constantin Meunier, Charles Van der Stappen ou encore Gustave Fontaine ont toutes été restaurées dans le respect des matériaux d'origine.

La tour Beyaert, les deux exèdres et les grandes balustrades le long de l'avenue de la Chevalerie ont également été nettoyées par micro-sablage et restaurées. Dans le même esprit, la tour Beyaert, s'est vue dotée de quatre nouvelles gargouilles sculptées selon le modèle original. Cet ouvrage construit à l'occasion de l'Exposition universelle de Liège a trouvé une nouvelle fonction : il deviendra un point d'information pour le public. Le promeneur appréciera également la restauration de plus d'un kilomètre de clôture réaffirmant le prestige de ce parc situé sur les communes d'Etterbeek et de Bruxelles-Ville. Un budget de 2,7 million d'euros a été alloué à cet ambitieux chantier.

Une nouvelle mise en lumière

Les amoureux d'architecture seront heureux d'apprendre qu'un nouveau chantier vient de démarrer. Il s'agit cette fois de renouveler la mise en lumière des bâtiments classés, de l'esplanade, de la colonnade semi-circulaire ainsi que des terrasses et de la Rotonde. Ce chantier important qui devrait durer un an sera divisé en différentes phases. L'éclairage a été choisi dans le respect de l'esthétique du parc. Les lumières s'inscriront dans le style « Beaux-Arts » du Cinquantenaire, où les formes géométriques et la symétrie sont importantes. L'accès aux différents bâtiments présents sur le site du parc du Cinquantenaire sera assuré pendant toute la durée du chantier.

 www.beliris.be

Un projet ambitieux pour le réaménagement de l'avenue de Tervueren

La commune d'Etterbeek et la région bruxelloise se sont mis d'accord sur un schéma progressif de réaménagement de l'avenue de Tervuren, entre Mérode et le square Montgomery. Le principe général de ce réaménagement en profondeur est d'améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons sur cet axe très fréquenté et de transformer cette avenue en boulevard urbain plus convivial.

Ce projet a été présenté fin juin aux riverain.e.s de la commune et fera l'objet d'un dossier complet dans notre édition de septembre. Nous aurons l'occasion de vous détailler les différentes phases du réaménagement et de vous donner les dates précises des premiers tests de circulation prévus pour l'automne.

Deux soirées pour commander ou retirer vos passeports et documents d'identité



Les guichets des services Population et Etrangers seront exceptionnellement ouverts les mardis 14 juillet et 4 août, entre 16h et 18h45, uniquement pour les démarches relatives à la commande et au retrait de passeports et cartes d'identité/de séjour. Nous vous rappelons que pour toute démarche auprès de ces services, une prise de rendez-vous en ligne via le site www.etterbeek.be est obligatoire.

Balade sur le thème de la colonisation

Visite guidée dans le quartier des Casernes d'Etterbeek et dans le parc du Cinquantenaire.

Ces visites visent à mettre en lumière le passé militaire du quartier et son lien avec la colonisation. En effet, rares sont les résident.e.s qui connaissent l'histoire des hommes dont leur rue portent le nom. Or, il s'agit souvent de personnages dont la glorification masque les violences qu'ils ont pourtant commises durant la période coloniale. Connaître son passé est important pour appréhender le présent et construire un futur inclusif.

En français : 22/7 et 26/8 – En néerlandais : 29/7 – En anglais : 9/9 – RDV au métro Pétilion, à 18h.

Informations et inscription (obligatoire) : solidariteinternationale@etterbeek.be

À la découverte des grottes de Han



Vous avez plus de 60 ans et vous avez envie de découvrir ou redécouvrir les merveilles du site des grottes de Han ? Ca tombe bien ! Le service Contact Plus vous convie à une journée décou-

verte du site le mercredi 9 septembre 2020. Départ de la commune à 8h et retour vers 19h.

En matinée visite de la grotte ou du domaine, à midi repas 3 services et après-midi animée. Attention, la date limite des inscriptions est le 22 juillet.

Prix : 20 euros par personne
Compte : BE47 0910 1763 0080

 **Contact Plus**
Isabelle Pinon
02 627 24 07
isabelle.pinon@etterbeek.be